

## Fiche signalétique de sécurité de produit

Conformément au Règlement européen 1907/2006 CE, Article 31

Fiche n° MSDS 0084FR

Numéro 1

Date : 04-06-2008

### Section 1 – Identification de la substance/préparation et de la société

Détails du produit - Nom commercial du produit : **smoke sabre**

Numéro de pièce : Smokesabre01-XXX (XXX représentant la variante du produit)

Fabricant/fournisseur : Detectortesters (No Climb Products Ltd), Edison House, 163 Dixons Hill Road, Welham Green, Hertfordshire AL9 7JE, Royaume-Uni

Tél : +44 (0)1707 282760

Fax : +44 (0)1707 282777

Site Internet : [www.detectortesters.com](http://www.detectortesters.com)

### Section 2 – Identification des dangers

Description du danger



F+ Extrêmement inflammable

**Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement :**

Le produit doit être étiqueté conformément au procédé de calcul de la « Directive générale de classifications pour les préparations de la CE » dans la dernière version valable.

Avertissement ! Conteneur sous pression.

R 12 Extrêmement inflammable.

Conteneur sous pression : protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C.

Ne pas percer ou brûler, même après usage

Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou des matériaux incandescents.

Tenir éloigné de toute source d'inflammation - interdiction de fumer à proximité du produit.

Risque de formation de mélanges explosifs en cas de ventilation insuffisante.

**Système de classification :** La classification correspond aux listes de l'UE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

**Composantes d'une étiquette du SGH**



**Danger**

2.2/1 - Gaz extrêmement inflammable.

2.3/1 – Aérosol extrêmement inflammable.

**Prévention :**

Tenir éloigné de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. -Interdiction de fumer à proximité du produit.

Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation.

Conteneur sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage

**Réponse :**

Incendie dû à une fuite de gaz : ne pas éteindre le feu, sauf si la fuite peut être arrêtée en toute sécurité.

Éliminer toute source d'inflammation si l'intervention peut être effectuée en toute sécurité.

**Stockage :**

Stocker dans un endroit ventilé de façon adéquate.

Protéger des rayons solaires. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C.

### Section 3 – Composition / Informations sur les composants

**Caractérisation chimique :**  
Substance active avec agent propulsif

#### Composants contribuant au danger :

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane	F+;R 12	50-100%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	Propane	F+;R 12	
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6	éthanol	F; R 11	1.0-<2.5%

### Section 4 – Premiers secours

**Après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

**Après contact avec la peau :** En général, le produit n'irrite pas la peau.

**Après contact avec les yeux :** Rincer abondamment à l'eau plusieurs minutes en écartant les paupières.

**Après ingestion :** Ne pas faire vomir, demander immédiatement conseil à un médecin.

### Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

**Agents d'extinction inappropriés :** CO<sub>2</sub>, poudre ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

**Pour raisons de sécurité agents d'extinction inadéquats :** Eau avec lances à grand débit.

**Équipement de protection :** Aucune mesure spécial n'est requise.

### Section 6 – Mesures de rejet accidentel

**Précautions de sécurité pour les individus :** Porter un équipement de protection. Tenir éloignées les personnes non protégées.

**Mesures pour la protection de l'environnement :** Ne pas laisser le produit pénétrer le réseau d'égout/la nappe phréatique.

**Mesures de nettoyage/récupération :** Assurer une ventilation adéquate.

### Section 7 – Manipulation et stockage

#### Manipulation :

##### Précautions à prendre pour la manipulation :

Assurer une bonne aération / ventilation du poste de travail.

Ouvrir et manipuler le conteneur avec précaution.

#### Prévention des incendies et des explosions :

Tenir éloigné des sources d'inflammation. - Interdiction de fumer à proximité du produit.

Protéger contre les charges électrostatiques.

Conteneur sous pression : protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C, c-à-d éclairage électrique.

Ne pas percer ou brûler, même après usage

Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou des matériaux incandescents.

#### Stockage :

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les réglementations officielles concernant le stockage d'emballages de conteneurs sous pression.

**Indications concernant le stockage commun :** Néant.

#### Autres indications sur les conditions de stockage :

Le conteneur fermé de façon étanche.

Le conteneur ne doit pas être étanche au gaz.

Stocker dans un endroit sec et frais dans des conteneurs étanches.

Protéger des rayons solaires et de la chaleur.

## Section 8 - Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

#### 106-97-8 butane

WEL	Valeur court terme : 1810 mg/m <sup>3</sup> , 750 pm Valeur long terme : 1450 mg/m <sup>3</sup> , 600 pm Carc (si plus de 0,1% de buta-1,3-diène)
-----	---

#### 64-17-5 éthanol

WEL	Valeur long terme : 1920 mg/m <sup>3</sup> , 1000 pm
-----	--

### Mesures générales de protection et d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.  
Ne pas inhaler de gaz / fumées / aérosols.

### Protection respiratoire :

En cas d'exposition non prolongée ou de faible pollution, l'utilisation d'un dispositif à filtre respiratoire n'est pas adéquate dans un environnement bien ventilé. En cas d'exposition intensive ou prolongée, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un appareil respiratoire adéquat en cas de ventilation insuffisante.

### Protection individuelle :

Porter un équipement de protection individuelle approprié pour les tâches à réaliser et à l'environnement.

## Section 9 – Propriétés chimiques et physiques

### Indications générales

**Forme :** Aérosol

**Couleur :** Conformément aux caractéristiques du produit

**Odeur :** Caractéristique

### Modification d'état

**Point de fusion/plage de température de fusion :** Non déterminé

**Point d'ébullition/domaine d'ébullition :** -44 °C

**Point d'éclair :** <0 °C

**Température d'inflammation :** 365.0 °C

**Auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif. Toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

**Limites d'explosion :** Inférieure : 1,5Vol% Supérieure : 10,9 Vol%

**Pression vapeur à 20 °C :** 8300 hPa

**Densité à 20 °C :** 0,58 g/cm<sup>3</sup>

**Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** N'est pas miscible ou difficile à mélanger.

**Teneur solvant :** Solvant organique : 97,5%

## Section 10 – Stabilité et réactivité

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Aucune décomposition si utilisation conforme aux spécifications

**Réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.

**Produits de décomposition dangereux :** Aucun produit de décomposition dangereux connu.

## Section 11 – Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë :

#### Effet primaire d'irritation :

**de la peau :** Aucun effet d'irritation.

**sur les yeux :** Aucun effet d'irritation.

**Sensibilisation :** Aucun effet sensibilisant connu.

## Section 12 – Informations écologiques

**Informations générales** En général peu polluant.

## Section 13 – Considérations relatives à l'élimination

**Produit : Recommandation :** Le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser le produit pénétrer le réseau d'égout.

### Catalogue européen des déchets

20 01 99	déchets non spécifiés ailleurs
07 01 04	autres solvants, liquides de lavage, et liqueurs mères organiques
15 01 04	emballages métalliques

### Emballages non nettoyés :

**Recommandation :** Elimination conformément aux prescriptions légales.

## Section 14 – Prescriptions de transport

### Transport terrestre (ADR/RID) (transfrontalier)

**Classe ADR/RID:** Gaz 2 5F.

**Code danger (Kemler) :** 23

**Numéro UN :** 1950

**Groupe emballage :** -

**Etiquette danger 2.1**

**Description des biens :** 1950 AEROSOLS

**Transport maritime IMDG :**

**Classe IMDG :** 2.1

**Numéro UN :** 1950

**Etiquette 2.1**

**Groupe emballage :** -

**Numéro EMS :** F-D,S-U

**Polluant marin :** Non

**Nom d'expédition :** AEROSOLS

**Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**

**Classe ICAO / IATA :** 2.1

**Numéro ID/UN :** 1950

**Etiquette 2.1**

**Groupe emballage :**

**Nom d'expédition :** AEROSOLS, inflammables

**« Règlementation modèle » UN :** UN1950; AEROSOLS; 2.1; -

## Section 15 – Informations réglementaires

### Marquage selon les directives de la CE :

Ce produit a été classé et étiqueté selon les Directives CE et législations nationales appropriées relatives aux substances dangereuses.

### Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Extrêmement inflammable

### Mentions de risque :

12 Extrêmement inflammable.

### Mentions de sécurité :

2 Tenir hors de portée des enfants

23 Ne pas respirer les fumées/l'aérosol

46 En cas d'ingestion, demander immédiatement conseil à un médecin et montrer ce conteneur ou cette étiquette

51 N'utiliser que dans des endroits bien aérés.

**Etiquetage spécial de certaines préparations :** Conteneur sous pression : protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou des matériaux incandescents. Tenir éloigné de toute source d'inflammation. Interdiction de fumer à proximité du produit. Risque d'accumulation de mélanges explosifs en cas de ventilation insuffisante.

**Prescriptions nationales :**

**Instructions techniques (air) :**

Classe	Part en %
inconnue	50-100

**Classe de pollution des eaux :** Classe de pollution des eaux 1 (auto-évaluation) : peu polluant.

**VOC-CH** 97,45 %

**VOC-EU** 97,45 %

## 16 Autres données

### Statut de révision :

1. Fiche signalétique de sécurité de nouveaux produits  
04-06-2008

**REMARQUE :** Etant donné que nous améliorons continuellement nos produits, les détails des produits décrits dans cette publication sont sujets à des changements sans préavis. Toutes les informations fournies ici sont estimées être correctes au moment de l'impression. Tous les efforts possibles ont été faits pour assurer la précision des informations fournies de bonne foi, mais rien de ce qui est contenu dans ce document n'est censé incorporer une représentation ou garantie, soit exprimer ou laisser entendre ou constituer la base de relations juridiques entre les parties aux présentes, en plus ou au lieu de cela comme applicable à un contrat de vente ou d'acquisition.